



\*03029014\*

Réservé au Moniteur belge

Formule IV

Déposé au greffe du tribunal de commerce

de ..... **BRUXELLES**le ..... **28-02-2003** .....

Réservé au tribunal de commerce

**ACTES et EXTRAITS d'ACTES** à publier aux annexes du Moniteur belge  
à déposer au greffe accompagné d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIE OU IMPRIME

## 1. Inscription :

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des Sociétés → n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles → n°

## 2. Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts) ▶

**ALI TRADING & COMPANY**

## 3. Forme juridique (en entier) ▶

**Société coopérative à responsabilité illimitée et solidaire**

## 4. Siège (rue, numéro, code postal, commune) ▶

**Rue De La Vigne 17****1070 Bruxelles**

## 5. Registre du commerce (siège tribunal + n°) ▶

**En formation X 98400.**

## 6. Numéro T.V.A. ou numéro Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti) ▶

**En formation**

## 7. Objet de l'acte ▶

**A.G.E. DU 27-02-2003 : Cession de parts --****Démission - Nomination - Transfert du siège social.**

Monsieur Mohammed Ali, Monsieur Syed Jaffar Ali et Madame Shabana Shahid cède l'ensemble de leurs parts Monsieur Shujaat, Monsieur Syed Arif Hussain et Madame Bibi Yahira Jabeen, qui acceptent,

**Après cession :**

1. Monsieur Mohammed Ali détient 0 part sociale
2. Monsieur Syed Jaffar Ali détient 0 part sociale
3. Madame Shabana Shahid détient 0 part sociale
4. Monsieur Syed Shujaat Hussain détient 1 part sociale
5. Monsieur Syed Arif Hussain détient 1 part sociale
6. Madame Bibi Tahira Jabeen détient 1 part sociale

Monsieur Mohammed Ali démission de son poste de gérant

Est nommé gérant pour une durée illimitée Monsieur Syed Shujaat de nationalité Belge, né le 24-02-1980 (NN 800224-199-96) domicilié à Clos des Saponaires 9, à 1070 Bruxelles

**Transfert du siège social :**

Le siège social est transféré vers « **Av. de Broqueville 297-5, à 1200 Bruxelles** »

Déposé en même temps pv complet

Syed Shujaat

Gérant

Texte de l'acte ou de l'extrait à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections, il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé, utiliser le cas échéant une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tout en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

Grandeur minimum du caractère à respecter :

Direction Moniteur belge  
Rue de Louvain 40-42  
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation : .....

Numéro du compte : .....

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait d'acte comporte plus d'une page

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/03/2003 - Annexes du Moniteur belge